

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE EN 2017

CYCLISME

VTT - XCO



Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Tél : **08.11.04.05.55** (non surtaxé) – E-mail : info@ffc.fr – Web : <http://www.ffc.fr>

Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Pour les Championnats du Monde et d'Europe et les Jeux Européens, il arrête la sélection nominative sur proposition des entraîneurs nationaux en charge du collectif « Elite » concerné et après consultation du Médecin Fédéral et du Manager Général du Haut Niveau et de la Performance.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de la performance de l'Equipe de France. L'objectif prioritaire de l'Equipe de France est d'obtenir des médailles d'Or et des podiums aux épreuves de référence : Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - La sélection reste subordonnée à la signature et à l'application de la Convention Sportif / FFC (*rédaction en cours*).

5 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, l'absence totale ou partielle du suivi médical réglementaire ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

6 - Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini à cet effet et validé par l'Entraîneur national en charge du collectif élite de la discipline, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Les modalités et critères ci-après sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) aux règles en vigueur.

PRINCIPES SPECIFIQUES VTT XCO

La participation au championnat de France est obligatoire pour prétendre à la sélection aux championnats d'Europe et AUX Championnats du Monde.

Au regard de leurs performances lors de la saison 2016, les sportifs français ayant réalisé un podium lors des championnats d'Europe ou du Monde ont directement accès à la sélectionnabilité. Cependant, ils devront confirmer leur statut lors d'une manche de coupe du monde ou assimilée (juniors series).



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	STAGE MONTAGNE ELITE U23 MAURIENNE	3/01/2017	8/01/2017	6	FRANCE
2	STAGE FONCIER ROUTE CALPE	6/02/2017	13/02/2017	7	ESPAGNE
3	STAGE TECHNIQUE VTT CREPS BOULOURIS	27/02/2017	4/03/2017	6	FRANCE
4	JUNIORS SERIES 1 MILAN	11/03/2017	12/03/2017	2	ITALIE
5	JUNIORS SERIES 2 MARSEILLE	25/03/2017	26/03/2017	2	France
6	JUNIORS SERIES 3 BAD SACKINGEN	08/04/2017	09/04/2017	2	ALLEMAGNE
7	STAGE EVALUATION FORMATION JUNIORS BELLECIN	17/04/2017	21/04/2017	5	France
8	COUPE DU MONDE 1 ESPOIRS NOVE MESTO	20/05/2017	21/05/2017	2	REP TCHEQUE
9	COUPE DU MONDE 2 ESPOIRS ALBSTADT	27/05/2017	28/05/2017	2	ALLEMAGNE
10	JUNIORS SERIES 6 GRANICHEN	10/06/2017	11/06/2017	2	SUISSE
11	COUPE DU MONDE 3 ESPOIRS VALLNORD	01/07/2017	02/07/2017	2	ANDORRE
12	COUPE DU MONDE 4 ESPOIRS LENZERHEIDE	08/07/2017	09/07/2017	2	SUISSE
13	COUPE DU MONDE 5 ESPOIRS MONT SAINT ANNE	05/08/2017	06/08/2017	2	CANADA
14	COUPE DU MONDE 6 ESPOIRS VAL DI SOLE	26/08/2017	27/08/2017	2	ITALIE
15	CHAMPIONNATS D'EUROPE VTT XC ISTANBUL	26/07/2017	31/07/2017	6	TURQUIE
16	JUNIORS SERIES 7 BALE	19/08/2017	20/08/2017	2	SUISSE
17	STAGE DE PREPARATION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE CAIRNS	20/08/2017	25/08/2017	5	FRANCE
18	CHAMPIONNATS DU MONDE VTT XC CAIRNS	31/08/2017	11/09/2017	12	AUSTRALIE
19	STAGE FORMATION GENERATION JUNIORS 2018 BESANCON	21/10/2017	24/10/2017	4	FRANCE



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

Stages

Stage montagne Elites Espoirs

BESSANS – 3 au 8 janvier 2017

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnés les sportifs des groupes élargis RIO 2016 et TOKYO 2020.

Stage foncier route Elites Espoirs

CALPE – 6 au 13 février 2017

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnés les sportifs des groupes élargis RIO 2016 et TOKYO 2020.

Stage technique VTT Elites Espoirs

BOULOURIS – 27 février au 4 mars 2017

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnés :

- Les sportifs du groupe élargi TOKYO 2020 ;
- Les Elites hommes et dames du top 40 au ranking UCI ;
- Les Espoirs 1 et 2 ayant participé aux championnats du monde juniors 2015 ou 2016.

Stage formation évaluation juniors

BELLECCIN – du 17 au 21 avril 2017

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnés :

- Les sportifs J2 ayant participé aux championnats d'Europe et du monde juniors 2016 ;
- Les sportifs ayant réalisé un Top 5 lors de la manche #1 de coupe de France de Marseille ;
- Les athlètes disposant d'un potentiel de performance international détecté sur l'étude des résultats et stages cadets et juniors 2016.

Stage de préparation du championnat du monde VTT Juniors Espoirs

MAURIENNE – 20 au 25 août 2017

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnés :

- Les sportifs sélectionnés pour les championnats du monde ;
- Les juniors présentant un potentiel international marqué pour 2018 ;

Stage formation génération juniors 2018

BESANCON – 21 au 24 octobre 2017

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnés :

- Les cadets 1 et 2 ayant réalisé un podium lors des coupes de France VTT XC 2017, lors des championnats de France VTT XC 2017 et/ou lors du classement individuel du TFJV 2017 ;
- Les cadets 1 et 2 proposés par leur CTR et disposant d'un potentiel avéré de progression.

Compétitions

JUNIORS SERIES 1, 2 et 3

Milan, Marseille et Bad Sackingen

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 20 points au ranking UCI juniors actualisé ;
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en CDF ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés les sportifs candidats à une participation en juniors series et ayant un projet d'activité international.

JUNIORS SERIES 4, 5 et 6

Haiming, Londres, Granichen

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 20 points au ranking UCI juniors actualisé ;
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en CDF ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs ayant réalisé des top 20 sur les 3 premières manches de juniors series
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés :

- Les sportifs candidats à une participation en juniors series
- Les sportifs ayant un projet d'activité international
- Les sportifs pouvant organiser leur déplacement sur ces missions seuls

JUNIORS SERIES 7

Bâle – 19 et 20 août 2017

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs sélectionnés pour les championnats du monde VTT de Cairns.
- Les sportifs ayant réalisé des top 20 sur les 6 premières manches de juniors series
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés les sportifs retenus pour le championnat du monde VTT XC 2017 et les sportifs candidats à une participation en juniors series et ayant un projet d'activité international.

COUPES DU MONDE ESPOIRS 1,2, 3, 4, 5 et 6

*Nove Mesto, Albstadt, Vallnord, Lenzerheide,
Mont saint Anne, Val di Sole*

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 20 points au ranking UCI actualisé ;
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les espoirs première année ayant réalisé un top 20 (espoirs) en coupe de France 2017
- Les espoirs deuxième année ayant réalisé un top 15 (espoirs) en coupe de France 2017
- Les espoirs troisième année ayant réalisé un top 10 (espoirs) en coupe de France 2017
- Les espoirs quatrième année ayant réalisé un top 5 (espoirs) en coupe de France 2017

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés les sportifs candidats à une participation en coupe du monde et ayant un projet d'activité international.

Championnats d'Europe XCO XCE

Du 28 au 30 juillet – Istanbul - Turquie

➔ Relais par Equipe

Sont sélectionnés, les coureurs des courses individuelles ayant la capacité reconnue de s'intégrer dans le collectif et de répondre à l'objectif de performance. Les capacités des sportifs doivent être adaptées au parcours du championnat. Ils doivent être capables de réaliser les meilleurs chronos au tour en cross-country international.

La sélection nominative des sportifs est proposée le 4 juillet à l'issue de la coupe du monde de Vallnord (manche 3).

➔ Elites Femmes

Quota maximal U.E.C. : 8

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premières des championnats du Monde Elite 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premières du classement général de la coupe du monde 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premières d'une manche de coupe du monde 2016.
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premières (Elites Espoirs confondues) d'une des 3 premières manches de la coupe du monde 2017 (Nove Mesto, Albstadt, Vallnord)
- Etre dans les 20 premières du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus ainsi que les épreuves Hors Classe Elite 2016.

La sélection nominative des sportives est proposée le 4 juillet à l'issue de la coupe du monde de Vallnord (manche 3).

➔ Elites Hommes

Quota maximal U.E.C. : 8

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats du Monde Elite 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premiers du classement général de la coupe du monde 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premiers d'une manche de coupe du monde 2016.
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premiers (Elites Espoirs confondus) d'une des 3 premières manches de la coupe du monde 2017 (Nove Mesto, Albstadt, Vallnord)
- Etre dans les 20 premiers du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus ainsi que les épreuves Hors Classe Elite 2016.

La sélection nominative des sportifs est proposée le 4 juillet à l'issue de la coupe du monde de Vallnord (manche 3).

➔ Espoirs Femmes

Quota maximal U.E.C. : 8

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 8 premières des championnats du Monde Espoir 2016.
- Avoir terminé dans les 6 premières du classement général de la coupe du monde espoir 2016.
- Avoir terminé au moins une fois dans les 10 premières Espoirs d'une des 3 premières manches de la coupe du monde 2017 (Nove Mesto, Albstadt, Vallnord)

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves hors-classe d'avril à juin 2017.

La sélection nominative des sportives est proposée le 4 juillet à l'issue de la coupe du monde de Vallnord (manche 3).

➔ Espoirs Hommes

Quota maximal U.E.C. : 8

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats du Monde Espoir 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premiers du classement général de la coupe du monde espoir 2016.
- Avoir terminé au moins une fois dans les 15 premiers Espoirs d'une des 3 premières manches de la coupe du monde 2017 (Nove Mesto, Albstadt, Vallnord)

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves hors-classe d'avril à juin 2017.

La sélection nominative des sportifs est proposée le 4 juillet à l'issue de la coupe du monde de Vallnord (manche 3).

➔ Juniors Femmes

Quota maximal U.E.C. : 8

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 8 premières des championnats d'Europe et du Monde Junior 2016.

- Avoir terminé au moins une fois dans les 10 premières des 6 premières manches de la juniors series 2017 (Milan, Marseille, Bad Sackingen, Haiming, Londres, Gränichen)
- Avoir terminé dans les 3 premières des 3 manches suivantes de la coupe de France VTT XC 2017 (St Pompon, Chamberet, Lons le Saunier)

La participation à ces 6 épreuves n'est pas libre : seules les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, celles qui appartiennent aux teams UCI et celles qui seront sélectionnées par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères et 10 pour l'épreuve de Marseille) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2016 et du début de la saison 2017.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection nominative des sportives est proposée le mercredi 28 juin 2017 après la manche de coupe de France de Lons Le Saunier.

➤ Juniors Hommes

Quota maximal U.E.C. : 8

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats d'Europe et du Monde Junior 2016.
- Avoir terminé au moins une fois dans les 15 premiers des 6 premières manches de la juniors series 2017 (Milan, Marseille, Bad Sackingen, Haiming, Londres, Gränichen)
- Avoir terminé dans les 3 premiers des 3 manches suivantes de la coupe de France VTT XC 2017 (St Pompon, Chamberet, Lons le Saunier)

La participation à ces 6 épreuves n'est pas libre : seuls les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, ceux qui appartiennent aux teams UCI et ceux qui seront sélectionnés par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères et 10 pour l'épreuve de Marseille) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2016 et du début de la saison 2017.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection nominative des sportifs est proposée le mercredi 28 juin 2017 après la manche de coupe de France de Lons Le Saunier.

Championnats du Monde XCO XCE

Du 7 au 10 septembre 2017

CAIRNS - AUSTRALIE

➔ Relais par Equipe

Sont sélectionnés, les coureurs des courses individuelles ayant la capacité reconnue de s'intégrer dans le collectif et de répondre à l'objectif fédéral de performance. Les capacités des sportifs doivent être adaptées au parcours du championnat. Ils doivent être capables de réaliser les meilleurs chronos au tour en cross-country international.

La sélection nominative des sportifs est proposée le 8 août 2017 à l'issue de la manche de coupe du monde de Mont-Saint-Anne (manche 5).

➔ Elites Femmes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premières des championnats du Monde Elite 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premières du classement général de la coupe du monde 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premières d'une manche de coupe du monde 2016.
- Avoir terminé dans les 15 premières des championnats d'Europe Elite 2017.
- Avoir terminé dans les 20 premières d'une étape de coupe du monde 2017 (manche 1 à 5).
- Etre dans les 20 premières du classement de la coupe du monde au moment de la sélection.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection nominative des sportives est proposée le 8 août 2017 à l'issue de la manche de coupe du monde de Mont-Saint-Anne (manche 5).

➔ Elite Hommes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats du Monde Elite 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premiers du classement général de la coupe du monde 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premiers d'une manche de coupe du monde 2016.
- Avoir terminé dans les 15 premiers des championnats d'Europe Elite 2017.
- Avoir terminé dans les 20 premiers d'une étape de coupe du monde 2017 (manche 1 à 5).
- Etre dans les 20 premiers du classement de la coupe du monde au moment de la sélection.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection nominative des sportifs est proposée le 8 août 2017 à l'issue de la manche de coupe du monde de Mont-Saint-Anne (manche 5).

➤ Espoirs Femmes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 8 premières des championnats du Monde Espoir 2016.
- Avoir terminé dans les 6 premières du classement général de la coupe du monde espoir 2016.
- Avoir terminé dans les 10 premières du championnat d'Europe Espoir 2017.
- Avoir terminé, dans les 10 premières Espoirs d'une étape de coupe du monde espoir 2017 (manche 1 à 5).
- Etre dans les 10 premières du classement de la coupe du monde Espoir au moment de la sélection.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection nominative des sportives est proposée le 8 août 2017 à l'issue de la manche de coupe du monde de Mont-Saint-Anne (manche 5).

➤ Espoirs Hommes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats du Monde Espoir 2016.
- Avoir terminé dans les 8 premiers du classement général de la coupe du monde espoir 2016.
- Avoir terminé dans les 10 premiers du championnat d'Europe Espoir 2017.
- Avoir terminé, dans les 15 premiers Espoirs d'une étape de coupe du monde espoir 2017 (manche 1 à 5).
- Etre dans les 10 premiers du classement de la coupe du monde Espoir au moment de la sélection.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection nominative des sportifs est proposée le 8 août 2017 à l'issue de la manche de coupe du monde de Mont-Saint-Anne (manche 5).

➤ Juniors Femmes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 8 premières des championnats d'Europe 2017.

- Avoir terminé au moins une fois dans les 10 premières des 6 premières manches de la juniors series 2017 (Milan, Marseille, Bad Sackingen, Haiming, Londres, Gränichen)
- Avoir terminé dans les 3 premières des 3 manches suivantes de la coupe de France VTT XC 2017 (St Pompon, Chamberet, Lons le Saunier)
- Avoir terminé sur le podium des championnats de France VTT XCO 2017 (Ploec sur Lié)

La participation à ces 6 épreuves n'est pas libre : seules les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, celles qui appartiennent aux teams UCI et celles qui seront sélectionnées par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères et 10 pour l'épreuve de Marseille) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2016 et du début de la saison 2017.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection nominative des sportives est proposée le mardi 1^{er} août 2017 à l'issue des championnats d'Europe d'Istanbul.

➤ Juniors Hommes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats d'Europe 2017.
- Avoir terminé au moins une fois dans les 10 premiers des 6 premières manches de la juniors series 2017 (Milan, Marseille, Bad Sackingen, Haiming, Londres, Gränichen)
- Avoir terminé dans les 3 premiers des 3 manches suivantes de la coupe de France VTT XC 2017 (St Pompon, Chamberet, Lons le Saunier)
- Avoir terminé sur le podium des championnats de France VTT XCO 2017 (Ploec sur Lié)

La participation à ces 6 épreuves n'est pas libre : seuls les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, ceux qui appartiennent aux teams UCI et ceux qui seront sélectionnés par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères et 10 pour l'épreuve de Marseille) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2016 et du début de la saison 2017.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

La sélection nominative des sportifs est proposée le mardi 1^{er} août 2017 à l'issue des championnats d'Europe d'Istanbul.



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Céline HUTSEBAUT

E-mail : c.hutsebaut@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 51

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Yvon VAUCHEZ – Entraîneur National « sélectionneur Elite » – Coordonnateur VTT
- Yvan CLOLUS – Entraîneur National Juniors/Espoirs
- Philippe CHANTEAU – Conseiller Technique National Pôle France Jeunes Besançon

Diffusion des Sélections en Equipe de France

The screenshot shows the website www.ffc.fr with a navigation menu. The 'DTN' (Direction Technique Nationale) menu is highlighted, and a red callout box points to it with the text 'DTN'. Another red callout box points to the 'HAUT NIVEAU' sub-menu with the text 'Haut Niveau / Equipe de France'. A third red callout box points to the website URL 'www.ffc.fr' in the browser address bar.

DTN	HAUT NIVEAU
<ul style="list-style-type: none">> Directeur Technique National> Conseiller> Conseiller technique> Travailler ou collaborer au sein de la DTN	<ul style="list-style-type: none">> Equipe de France> Les facteurs de la performance> Les pôles> Parcours de l'excellence sportive
INSTITUT NATIONAL DE FORMATION	DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
<ul style="list-style-type: none">> Formation des cadres techniques fédéraux> Formation des cadres techniques professionnels> Double projet de l'athlète de Haut Niveau> Taxe d'apprentissage> Ressources documentaires	<ul style="list-style-type: none">> Projet de ligue> Relation CTS> Relation Direction Régionale> Collectivité territoriale> Librairie – vente en ligne
MÉDICAL – LUTTE CONTRE LE DOPAGE	